

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2908

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 12

I. – À l'alinéa 19, substituer au mot :

« vertu »,

le mot :

« application ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

III. – En conséquence, procéder à la même substitution à la seconde phrase de l'alinéa 28 et à l'alinéa 33.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.